



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61 E-Mail: snu68@snuipp.fr

Lundi 23 juin 2008

Pour consulter le mail sur notre site internet :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article780>

si problème copier l'adresse et la coller dans le navigateur de votre ordinateur

SOMMAIRE

- 1) La phrase de la semaine de Xavier DARCOS**
- 2) Le scandale annoncé : après Martine à la plage, Martine fait son cahier de vacances pendant le stage de « rattrapage »**
- 3) Groupe de travail du 26 juin 2008**
- 4) La formation continue en 2008/2009 dans le Haut-Rhin**
- 5) EVS : enfin la reconduction dans le Haut-Rhin !**
- 6) Un 4 pages spécial maîtres-formateurs à télécharger**

1) La phrase de la semaine de Xavier DARCOS

Lors de la présentation du Plan Espoir Banlieue à Meaux vendredi dernier, en parlant de Fadela AMARA, la secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la ville, Xavier DARCOS a déclaré qu'il n'avait pas pu résister à ses pressions pour obtenir ce qu'elle voulait : « quand elle vous prend par la cravate »

On sait ce qu'ils nous restent à faire pour obtenir le retrait des projets DARCOS et l'annulation des suppressions de postes : TIRONS SUR LA CRAVATE DU MINISTRE.

2) Le scandale annoncé : après Martine à la plage, Martine fait son cahier de vacances pendant le stage de « rattrapage »

Les écoles ont reçu une circulaire la semaine dernière pour réserver dans le cadre des stages de rattrapages un certain nombre de **cahier de vacances** !!!

Renseignement pris auprès de l'IA, il s'agit d'une commande ministérielle de la DESCO (Direction des affaires scolaires au Ministère) envoyée à tous les IA.

S'agit d'outils du ministère ?

Y a-t-il un marché public avec des éditeurs qui planent au-dessus de la carcasse de l'Education Nationale ?

Les parents, écoles, enseignants, élus mobilisés pour l'école publique apprécieront sans doute ces dépenses fastueuses.

3) Groupe de travail du 26 juin 2008

Lors du groupe de travail du 26 juin 2008 seront étudiés

- les cas particuliers du 2^{ème} mouvement 2008

- les situations d'exeat suivantes :

les rapprochements de conjoint avec enfants dans le 67

les demandes renouvelées (4 ou 5 fois) et successives

les cas particuliers (médicaux, sociaux,...)

- accès à la Hors-classe (37 places pour le Haut-Rhin)

A l'issue du groupe de travail, les résultats seront disponibles sur notre site internet ou au téléphone : 03 89 54 92 58.

4) La formation continue en 2008/2009 dans le Haut-Rhin

Le conseil départemental de formation continue s'est réuni le jeudi 19 juin 2008 afin de préparer le PAF 2008/2009. [Le compte-rendu en lien.](#)

Tous les documents pour connaître la formation continue en 2008/2009 dans le Haut-Rhin :

- [le plan de formation 2008-2009](#)
- [le plan de formation par circonscription](#)
- [le stage T1](#)
- [le stage T2](#)
- [préparation CAFIPEMF](#)

5) EVS : enfin la reconduction dans le Haut-Rhin !

Selon l'ANPE du Haut-Rhin et l'Inspection Académique, l'ensemble des contrats des EVS (handicap ou aide à la direction) seront renouvelés jusqu'au 30 juin 2009 dans les conditions suivantes :

- avis favorable du directeur et principal de collège
- dans la limite de la durée de leur contrat (24 mois ou 36 mois) pour les CAV pouvant aller jusqu'à 60 mois pour les personnes de plus de 50 ans et les personnes handicapées et 24 mois pour les CAE.

Dans les cas où EVS ne seront pas renouvelés car arrivant en fin de contrat (conditions édictées précédemment) le support continuera d'exister et un autre EVS sera nommé.

Dans les cas où un directeur sans EVS veut en faire la demande, c'est possible (dans la limite de postes disponibles mais à priori, il en reste) , il doit contacter son IEN.

Cette reconduction est aussi à mettre au succès des différentes actions revendicatives notamment celles du SNUipp Haut-Rhin (pétitions, motion du conseil d'école, rassemblements,...).

Le SNUipp demande :

pour ces personnes, des garanties d'emplois :

- soit par la transformation de ces emplois précaires (EVS,...) en emplois statutaires et pérennes de la fonction publique avec la possibilité pour les actuels EVS d'accéder à la formation et au recrutement pour ces postes statutaires
- soit par un dispositif de formation et de qualification leur permettant de trouver un emploi

pour les écoles, des postes pérennes et statutaires !!

Le fonctionnement de l'école ne doit pas être soumis à la décision d'un gouvernement de développer ou de renouveler tel ou tel dispositif précaire. Les équipes enseignantes, les élèves ont besoin de la présence de personnels recrutés sur des postes statutaires et pérennes, formés pour assurer des missions diverses : aide à la direction, accompagnement des élèves en situation de handicap,...

6) Un 4 pages spécial maîtres-formateurs à télécharger

[4 pages Maîtres-formateurs](#)

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>